



# COLLEGE HENRI LEFEUVRE

Les parents ont une place très importante à prendre au sein du collège, avec comme objectif, le bien être et la sécurité des élèves. Cette implication peut se faire sur deux modalités : soit comme parents d'élèves élus, soit comme parents à titre individuel.

## PARENTS D ELEVES **ELUS**

Ils sont élus lors des élections du début d'année scolaire. Leur mission est de vous représenter lors de différentes instances :

- ⇒ les conseils d'administration
- ⇒ le CHSCT (Comité d'Hygiène et Sécurité au Travail)
- ⇒ les conseils de discipline
- ⇒ la commission permanente
- ⇒ le CESC (Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté)

Ces différentes instances et nos liens étroits avec le collège nous permettent de vous représenter au mieux, de faire remonter vos remarques. Nous travaillons, par exemple sur le poids des cartables, sur la sécurité aux abords du collège...

Vous pouvez nous joindre par mail :  
[fcpecollegearnage@gmail.com](mailto:fcpecollegearnage@gmail.com)

## PARENTS D ELEVES (A TITRE INDIVIDUEL)

Même si vous n'êtes pas élus, il vous est tout à fait possible de vous impliquer dans la vie du collège via :

⇒ les réunions FCPE : vous pouvez y assister sans être élus. Votre présence ne vous engage en rien, il s'agit d'un temps d'échange et de réflexion.

⇒ les conseils de classe : tout parent peut demander à siéger au conseil de la classe de son enfant. Les parents présents doivent en amont du conseil de classe recueillir les remarques des autres parents de la classe et les y retransmettre. Les parents qui souhaitent participer aux conseils sont accompagnés dans leurs démarches par les parents d'élèves élus.

⇒ différentes actions organisées par le collège au long de l'année.

**NB** : Les parents FCPE communiqueront régulièrement avec vous par l'intermédiaire de votre adresse mail, si vous avez autorisé le collège à nous la transmettre lors de l'inscription de votre/vos enfant(s).